

VILLE DE THUIN - SEANCE DU COLLEGE COMMUNAL DU 24/10/2016

Présents :

M. Ph. BLANCHART, Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre-Président
MM. V. GRAMPONT, P. VRAIE, Mme K. COSYNS, MM. Ph. LANNOO, P. NAVEZ, Echevins
Mme M-E VAN LAETHEM, Présidente du CPAS
Mme I. LAUWENS, Directrice générale f.f.

Service : Service ADL

22. Objet : Brantano: dérogations au jour de repos hebdomadaire pour l'année 2017 (ST/ST).

Exposé :

Par un mail daté du 10 octobre dernier, Mme Verstuyft Kristine, Retails Operations du groupe BRANTANO, sollicite l'accord du Collège pour l'ouverture, par dérogation, de la succursale sise à Gozée, r. de Marchienne, 185, les dimanches suivants:

05 mars 2017: début action printemps
02 avril 2017: fin action printemps
02 juillet 2017: soldes
10 septembre 2017: début action automne
08 octobre 2017: fin action automne
17 décembre 2017: fin d'année

Pour rappel, chaque année, le Collège accorde les dérogations au jour de repos hebdomadaire pour Brantano et tous les commerçants de Gozée.

Avis :

Décision :

Le Collège,

Vu la requête de la Sa Brantano, visant à obtenir, pour l'établissement situé au 185 de la rue de Marchienne à 6534 Gozée, l'autorisation d'ouvrir aux périodes suivantes:

05 mars 2017: début action printemps
02 avril 2017: fin action printemps
02 juillet 2017: soldes
10 septembre 2017: début action automne
08 octobre 2017: fin action automne
17 décembre 2017: fin d'année

Vu la loi du 10 novembre 2006 relative aux heures d'ouverture dans le commerce, l'artisanat et les services ;
Considérant les fêtes légales, les saisons et périodes officielles de soldes ;

DECIDE :

Article 1er : que les commerçants de Gozée pourront ouvrir leur commerce, par dérogation, aux périodes suivantes :

05 mars 2017: début action printemps
02 avril 2017: fin action printemps
02 juillet 2017: soldes
10 septembre 2017: début action automne
08 octobre 2017: fin action automne
17 décembre 2017: fin d'année

Article 2 : la présente délibération sera transmise au Gouverneur de la Province, à la zone de Police et aux intéressés.